

Solaire en Nord

Assemblée générale ordinaire le 18 février 2012
au siège de l'association à Lambersart
Rapport d'activité 2011



I) Etat de l'association en 2011 :

Au 31 décembre 2011, l'association comptait 286 adhérents.

Après une croissance régulière des effectifs depuis octobre 2005, date de la création de l'association, nous enregistrons cette année une légère baisse, passant de 300 adhérents fin 2010 à 286 fin 2011. Cela est incontestablement lié aux mauvais coups portés par le gouvernement au développement du photovoltaïque au cours du second semestre 2010.

Ces 286 adhésions se décomposent de la façon suivante :

- 21 reconductions d'adhésion, il s'agit des adhésions qui ont été enregistrées au quatrième trimestre 2010, conformément à la décision prise en AG.

- 169 renouvellements d'adhésion sur les 278 adhésions de l'an passé enregistrées pendant les trois premiers trimestres 2010 (les autres étant reconduites pour l'année suivante). Soit un taux de renouvellement de 60%. Sur ces 278 adhésions, 128 furent parrainées par des installateurs dont certains en 2010 pour les reconduits du 4ème trimestre.

Parmi ces renouvellements, 37 ont fait l'objet d'une cotisation de soutien à 30€, 2 à 20€ et 1 à 18€.

- 23 adhésions directes nouvelles parmi lesquelles 4 cotisations de soutien à 30€ et 1 à 20 €.

- 73 adhérents ont été parrainés par des installateurs. 1 l'a été par la société Energidéal, 10 par ISEC, 58 par Kbane et 4 par Wattsol.

Ces parrainages concernent des installations réalisées en 2010 car à partir de février 2011 nous n'avons plus reçu qu'un seul parrainage.

L'association remercie ces entreprises qui proposent à leurs clients leur première adhésion à l'association.

Au second semestre 2011 nous n'avons enregistré que 7 adhésions (4 renouvellements et 3 adhésions nouvelles).

225 adhérents habitent le département du Nord, 57 le département du Pas-de-Calais, 1 le département de l'Aisne et 1 le département de la Somme.

259 adhérents possèdent une adresse internet, ce qui permet une communication facile et n'entraînant aucun frais; les 27 autres adhérents sont informés par courrier postal deux fois dans l'année.

II) Le fonctionnement de l'association :

1) Les réunions :

Le CA s'est réuni au siège de l'association 6 fois en 2011 (5 février, 26 mars, 7 mai, 18 juin, 1 octobre, 13 décembre). Le bureau travaille par courriels et par conférences audio avec Skype (15 réunions de 2 ou 3 heures).

2) Les réalisations de l'association :

- Site internet :

Bilan des visites du site

Le nombre de visiteurs est constant environ 16 000 en 2011.

Entretien du site :

Le site n'a pas subi de modification importante.

- Tableur en ligne

Nous invitons chaque année les adhérents à nous communiquer leurs données de production lors de l'envoi de leur facture à l'Agence Obligation d'achat.

Nous avons créé un document en ligne : "production". Il est accessible uniquement aux adhérents.

>>> http://spreadsheets.google.com/ccc?key=py9bnLFseak_HUV5Fy_eUPA#gid=3

Il nous permet de constituer une base de données relative aux performances de nos installations dans la région (par exemple, sur 20 installations renseignées 11 ont une production comprise entre 950 et 1 160 kWh/kWc).

En cas de problème d'accès au tableur suivre la procédure expliquée à cette adresse

>>> <http://solairenord.free.fr/mailling/compte-google.html>

III) Les activités de l'association :

1) L'information

a) Visite des installations des adhérents

La demande de visites allait en diminuant d'année en année. En 2011 nous n'avons pas eu connaissance de visites organisées d'installations photovoltaïques de nos adhérents.

b) Exposés des membres de l'association à partir du retour d'expérience de l'adhérent concerné :

- 18 janvier : conférence IAE Lille - Ecole Universitaire de Management TJ

- 19 février : Le Touquet pendant le salon Habitat et environnement DB, JMC

- 10 mars ; Mérygnies TJ

c) Participation aux salons et manifestations diverses en partenariat avec les Espaces-info-énergie

- 9 février : Préparation soirée déclic LMCU TJ
- 19 février : salon habitat et environnement du Touquet dans EIE DB, JMC
- 2 avril : Forum SIVOM Pérenchies Verlinghem TJ
- 3 mai : Quesnoy, soirée Déclic LMCU TJ, JMC
- 12 mai : Villeneuve d'Ascq, soirée Déclic LMCU TJ
- 17 mai : Haubourdin, soirée Déclic LMCU TJ, MV
- 26 mai : Tourcoing soirée Déclic LMCU TJ
- 19 novembre : Villeneuve d'Ascq Village de la Maison Durable TJ

d) Publications :

Les 10 000 triptyques imprimés en 2009 ont quasiment tous été distribués par les membres de l'association et par les Espaces Info Energie. Il en reste environ 500 à la disposition des adhérents.

e) Participation de membres de l'association à certaines réunions ou colloques sur invitation ou sur inscription :

- 12 janvier : Loos en Gohelle, Cd2E TJ
- 7 avril : Virage énergie "La centrale de Gravelines a 30 ans : si on faisait le point ?" Stand TJ, JMC
- 4 et 5 avril : Forum du développement durable Douai : JMC (+ 5 réunions de préparation), DB
- 11 avril : Virage énergie "Du nucléaire aux renouvelables, c'est en marche. Et en Nord-Pas de Calais ?" Stand TJ
- 14 avril : Soirée débat Hellemes "Pour une nouvelle politique publique de l'énergie" TJ
- 5 mai : Loos en Gohelle, Cd2E, cérémonie d'inauguration du centre de test photovoltaïque LUMIWATT TJ, JMC, NH
- 19 mai : CCI Grand Lille - Découvrez les solutions pour faire des économies d'énergie dans votre entreprise TJ
- 9 juin : Lille Grand Palais Congrès européen Eco-technologies pour le Futur TJ
- 22 juin : Lille URSCOP APES réunion pôle coopération énergie TJ
- 23 juin : Lille création de la SCIC Enercoop Nord Pas de Calais TJ, DB; JMC
- 22 septembre : Forum " Les énergies durables" Douai JMC, DB
- 28 septembre : Belgique, découverte des Eoliennes des Enfants avec Bernard Delville TJ
- 14 octobre : Cigales, Groupe Energies Renouvelables et Citoyennes en NPdC. JMC
- 9 au 15 novembre : festival Ciné-Planète au Majestic Douai : JMC (+ 2 réunions de préparation)
- 18 et 19 novembre : forum de l'éco-citoyenneté Flers en Escrebieux JMC
- 22 novembre : Conseil Régional, échange sur les perspectives de la filière photovoltaïque en Région , Pierre de SAINTIGNON et Emmanuel CAU Vice-Présidents du Conseil Régional TJ, JMC
- 7 décembre : Mairie de Lambersart, présentation du projet Solis TJ
- 8 décembre : Réunion de préparation pour notre participation aux Assises de l'énergie à Dunkerque en janvier 2012, Les Cigales, Enercoop NPdC et Energie Partagée. TJ
- 22 décembre : Loos en Gohelle, Cd2E, invitation entreprise filière PV pour actions de soutien TJ
DB Daniel Balembos - JMC Jean Marie Caille - NH Nicolas Hernigou - MV Marc Vanmansart -TJ Thierry Janssoone .

f) Solis (TJ) :

- 31 janvier : comité technique.
- 15 mars : réunion préparation comité technique
- 18 mars : Comité technique
- 1er juin : comité technique
- 2 septembre : comité de pilotage
- 9 mai : présentation de Solis à la mairie de Bailleul.
- 10 juin : rencontre avec Energies partagées.
- 17 juin : réunion avec une entreprise photovoltaïque.

2) Aide aux adhérents :

Il y a deux sortes d'aide :

- Une aide en interne (entraide) qui fonctionne par messagerie électronique entre les adhérents qui sont reliés pour des questions simples : la qualité d'un matériel, le crédit d'impôt, la déclaration d'impôt, la facturation ...
- Une action auprès de structures extérieures pour des situations qui nécessitent une intervention au nom de l'association ou des installateurs (malfaçons ou même cessation d'activité). Sur ce dernier point, la Charte Solaire en Nord doit être utilisée comme une garantie pour le client.

Les entreprises signataires de la Charte ont respecté leurs engagements en intervenant en remplacement des entreprises défaillantes.

Pour le cas de la régie locale (SICAE de La Somme et du Cambrésis), suite à la demande d'un adhérent, nous avons contacté le médiateur de l'énergie et protesté auprès de la CRE.

Déjà en 2010 la SICAE faisait payer des frais d'étude du branchement en supplément des frais de raccordement pour un montant de 636,27 €, ce montant a quasiment doublé en 2011.

Exemple d'intervention (Thierry Janssoone) :

Plusieurs personnes ont encore contacté l'association suite à des redressements des services fiscaux concernant le crédit d'impôt. La somme réclamée par les impôts était pour certains de 1755 €.

Nous leur avons fourni un dossier sur la méthode de calcul du crédit d'impôt et sur les modalités d'intervention.

3) Actions auprès des décideurs :

a) Le moratoire

La "**concertation Charpin**". Un moratoire de 3 mois concernant les contrats d'achat pour les installations de puissance supérieure à 3 kWc a été instauré le 9 décembre 2010. Nous avons demandé à participer aux discussions nationales du 12 janvier : demande rejetée à cause de la taille insuffisante de la salle ! Néanmoins nous avons fait parvenir nos propositions aux organisateurs et Th. Janssoone est allé à Paris pour participer à l'élaboration d'un "livre blanc" avec le groupe "Touche pas à mon panneau solaire". Beaucoup d'associations et de syndicats ont fait des propositions pour sortir du moratoire par le haut. Les propositions de Solaire en Nord sont accessibles à l'adresse :

>>> http://solaire.en.nord.free.fr/publications/11-01PropConcert12-01-2010_solaireEnNord.pdf

Soirée d'information 28 janvier à la MRES

Notre volonté était de rétablir la vérité sur le PV et de réaffirmer l'importance du soutien à cette filière créatrice d'emplois locaux au moment où se déroulaient des discussions qui conduiront à une nouvelle politique en ce domaine. Nous avons réuni une cinquantaine de personnes. France bleu Nord et FR3 se sont déplacés. Il y avait des étudiants de l'ENSAM et de la Faculté des sciences, des installateurs, des adhérents et des gens intéressés par une prochaine installation. De bons échanges ont eu lieu lors de l'exposé. C'est un succès, les jeunes notamment ont souligné la qualité de la présentation, disponible à l'adresse :

>>> http://solaire.en.nord.free.fr/publications/11_01_28Debat_SolaireEnNord2.pdf

Motion Solaire en Nord

Lors de l'assemblée générale de Solaire en Nord du 26 mars 2011 la motion suivante a été adoptée à l'unanimité : <http://solaire.en.nord.free.fr/communiquel/11-04-14ComPresse.pdf>

L'association exprime sa désapprobation des mesures prises dans l'arrêté du 4 mars 2011, suite au moratoire. Alors que la catastrophe nucléaire japonaise fait découvrir à nombre de nos concitoyens les dangers de ce type de production d'énergie, les mesures prises par l'arrêté précédemment cité vont à contre courant. Elles bloquent le développement des ENR seules à même de protéger la planète et les très nombreuses générations futures des nuisances inévitables et incontrôlables des technologies principales actuelles.

b) La Région

A la suite du moratoire, nous avons réalisé en juin une enquête auprès des installateurs. Elle montrait la grande difficulté de la filière depuis le début du moratoire. La Région qui en a été informée, a réagi en organisant une réunion avec tous les protagonistes de la filière. Une campagne d'information sera mise au point début 2012 sous l'égide du CD2E. Une charte régionale est en préparation; elle s'inspirera de la Charte Solaire en Nord.

A noter qu'au nom de la Région, M. Cau, vice-président, a écrit à Mr Bur, Préfet de Région pour exprimer le souhait que le Plan Climat Régional et le SRCAE intègrent la volonté de "sortir de la dépendance du nucléaire et du pétrole en forgeant par un développement massif des économies d'énergie et des énergies renouvelables, un bouquet énergétique adapté aux besoins des habitants du NPdC qui concilie respect de l'environnement et sécurité des populations, satisfaction des besoins et réduction de notre consommation."

c) Députés, sénateurs et ministres :

Pendant le moratoire, entre décembre et mars, nous avons multiplié les actions :

Le premier ministre, le ministre de l'énergie et le ministre de l'environnement, tous les députés et tous les sénateurs du Nord-Pas de Calais ont reçu la motion votée en AG

Contactés directement par les adhérents, 14 élus ont aussi reçu cette motion. 7 députés y ont répondu.

Malheureusement, les décisions prises (baisse trimestrielle des tarifs d'achat et cible annuelle de 500 MWc pour la puissance installée) sont catastrophiques pour la filière PV.

d) EDF et régions locales

Nous avons perdu notre interlocuteur à ERDF Manche-Mer du Nord qui a reçu une nouvelle affectation. Il ne nous a pas été possible d'établir un nouveau contact. Cela devrait se faire en 2012. Nous souhaitons notamment des informations précises sur la nécessité des études de raccordement.

16 septembre 2011 : Un courrier électronique a été envoyé à la régie locale de Beauvois en Cambrésis en soutien à leur demande d'exonération de l'étude technique qui précède le raccordement pour les particuliers. Pour le moment ERDF ne facture pas cette étude. Nous avons insisté sur le fait que, pour assurer l'égalité de traitement des usagers, les régies locales doivent pratiquer une politique tarifaire identique à celle du service public de l'électricité (ERDF).

12 janvier 2011 : courrier de protestation à l'AOA de Tours au sujet des retards de paiement des factures pour les contrats avant 2006 >>> <http://solaire.en.nord.free.fr/courrier/11-01AOA.pdf>

Ce courrier a été pris en compte dès novembre 2011.

e) Le Schéma Régional Climat Air Energie

Une consultation régionale a été organisée. Solaire en Nord a envoyé une contribution écrite pour la date limite du 15 novembre à la Région et à la Préfecture :

>>> <http://solaire.en.nord.free.fr/courrier/11-11-09SRCAE.pdf>

Nous avons remarqué que le potentiel PV de la région a été reconnu (5 GWc pour une production annuelle de 4,4 TWh/an) mais le rythme des installations proposé est très insuffisant;

A noter que le SRCAE n'est pas contraignant.

f) Les Plans Climat territoriaux :

Participation à la tournée Déclic organisée par LMCU pour l'élaboration d'un Livre blanc afin d'associer le grand public à la construction du Plan climat-énergie de son territoire.

Nous avons participé aux quatre soirées à Quesnoy sur Deule, Haubourdin, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq ainsi qu'à différentes réunions de préparation.

Dans le cadre du Plan Climat du Grand Douaisis, nous sommes intervenus auprès de 3 municipalités pour protester contre la présence de panneaux publicitaires lumineux. Il nous a été répondu que le maire ne pouvait rien faire s'il n'y avait pas atteint au code de l'environnement. Chaque panneau consomme environ 14 000 kWh par an soit l'équivalent de la consommation de 4 à 5 familles moyennes.

4) Autres actions

a) La Charte Solaire en Nord.

Nous avons réuni le 6 janvier douze installateurs avec à l'ordre du jour, un bilan de la Charte 2010 et la concertation Charpin. Une nouvelle rédaction a été adoptée qui précise les engagements des entreprises. La liste des signataires de la Charte 2011 a donc été remise à plat : elle comptait en fin 2011 14 installateurs contre 27 pour la version 2010. Plusieurs entreprises ont cessé leur activité suite au moratoire. Pour figurer sur la liste, les entreprises doivent nous communiquer chaque trimestre la liste de leurs derniers clients. Nous pouvons savoir si l'entreprise existe encore et

ainsi soumettre à leurs clients le questionnaire de suivi de la Charte.

<http://solaire.en.nord.free.fr/pages/charte.html>

d) Solis

Les premières études ont eu lieu fin 2008 avec Solaire en Nord, la Ville de Lille et la Région. Le moratoire national sur le PV et les mesures qui ont suivi, ont nécessité une refonte complète du projet qui était sur le point d'aboutir. La Région continue à soutenir le projet, notamment à cause de son caractère d'investissement citoyen et participatif. Le nouveau projet comporte 2 volets :

- Une association Solis : elle est chargée de l'étude et la promotion de projets : communication, ingénierie, conseils, soutien... C'est une boîte à outils, créée en septembre dernier, avec le concours de la Région et de la Ville de Lille. Le bureau est composé de 4 personnes avec Alexis Montaigne comme président. Le premier projet concerne l'école Malot-Painlevé à Lille. Il est bien détaillé au plan technique : des devis ont été faits par des installateurs. Il devrait, avec les financements, être complètement bouclé en mars.

- Des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) seront reliées à cette association Solis pour gérer la réalisation des projets ainsi élaborés. Il y aura une SCIC Soliscoop par territoire. Par exemple la première Soliscoop mettra en place le projet Malot-Painlevé et pourra gérer l'ensemble des projets sur l'ensemble de la métropole lilloise. Elle pourra se nommer Soliscoop-Métropole et aura une structure de SARL qui permet de démarrer avec un capital faible. Une autre Soliscoop est envisagée sur le territoire de Bailleul.

Le projet de l'école Malot-Painlevé à Lille comporte 180 m² de panneaux en brise soleil (pour une puissance de 33 kWc) dont l'installation coûtera 100 000 euros. Les fonds propres en couvriront 60 % et le reste pourra être emprunté à 5 % sur 10 ans (à Energie Partagée par exemple). Les 60 000 euros de fonds propres devraient être constitués pour moitié d'une subvention de la Ville de Lille. L'autre moitié, qui constituera le capital, pourrait être répartie entre de la Ville de Lille, les clubs Cigales, les fondateurs comme Solaire en Nord, des personnes physiques avec des parts de 100 euros par exemple. Thomas Roillet devrait être le gérant de ce premier projet.

L'association a reçu une subvention de la ville de Lille pour une étude sur l'implication des citoyens dans la production d'énergie photovoltaïque, étude commandée au cabinet conseil Extra-Muros.

L'étude définitive complétée par Extra Muros avec les données juridiques et le plan d'affaire a été envoyée au Conseil Régional en septembre 2011

>>> http://solaire.en.nord.free.fr/scic/Projet_SOLAIRE_Region2011.pdf

Le président Thierry Janssoone a participé à ces travaux (bénévolat valorisé).

d) Communication

- La veille solaire

Marc Vanmansart et Christophe Tilmant continuent à assurer le travail. Comme l'an dernier nous les en remercions. Un troisième numéro est paru en décembre 2011.

- Lettre d'info

Compilation des compte rendus des premières réunions envoyée par courrier aux adhérents dont nous ne connaissons pas l'adresse électronique. Cette lettre disponible par lien sur notre site internet est aussi envoyée en septembre par courriel.

- Réponse à Monsieur B.Comby

Un adhérent a communiqué au groupe de discussion une interview de M.Comby faisant l'apologie du nucléaire. Les membres du bureau ont préparé la réponse suivante

>>> <http://solairenord.free.fr/publications/Comby.htm>

- Communiqué de presse

A la suite du moratoire et pour défendre le photovoltaïque, nous avons jugé nécessaire de communiquer à la presse, ceci à 6 reprises au premier semestre.

IV) Conclusion :

Malgré les conditions défavorables l'ordre de grandeur de l'effectif de l'association a été maintenu. Nous recevons des marques de soutien qui encouragent le CA dans le suivi des activités et la prise d'initiatives.

L'année 2011 a été particulièrement néfaste pour le PV, le chantier de revalorisation de son image est immense, compte tenu de la puissance de certains lobbies ne voulant pas voir se développer les ENR en France. La catastrophe japonaise de Fukushima a malheureusement ouvert les yeux de nombre de nos concitoyens sur les problèmes graves liés à la filière nucléaire.

Nous défendons l'idée que le recours aux ENR est inévitable et que le plus tôt est le mieux comme le montre le scénario Négawatt 2011.

La transition énergétique s'impose maintenant.

Remerciements aux adhérents qui nous ont aidés à enrichir ce rapport d'activité, à nos interlocuteurs des EIE qui nous accueillent sur leur stand, aux entreprises partenaires de la Charte Solaire en Nord, à la Ville de Lille et à la Région pour leur soutien au projet SOLIS.

Solaire en Nord

Association loi 1901 créée en 2005 - 232 rue de la Carnoy 59130 Lambersart

<http://www.solaire-en-nord.fr/> : le site des particuliers producteurs d'électricité solaire du Nord-Pas de Calais.

Contact, Thierry JANSOONE : 06 84 65 06 45 - Mail : solairenord@free.fr

Association Solaire en Nord
Rapport financier 2011
Assemblée générale du 18 février 2012

Recettes :

total des recettes provenant des cotisations	4 788,00 €
subvention de la Mairie de Lille	10 700,00 €
Intérêts compte sur livret Codevair du crédit coopératif	167,89 €
Dons provenant du renoncement au remboursement des frais de déplacement engagés par des adhérents, membres du bureau	389,98 €
Bénévolat valorisé : travail de Thierry Janssoone	2 338,00 €
Total des recettes	18 383,87 €

Dépenses :

Cotisations diverses		
Référencement site internet (Gandi) : 14,35 €	Cotisation ferme des 7 lieux : 10 €	
Cotisation MRES : 82 €	Assurances MMA : 248 €	
Cotisation CLER : 160,00 €		514,35 €
Frais divers		
Frais AG et réunion MRES : 62,03 €	Achat matériel pédagogique : 132,50 €	
Achat consommables : 439,55 €	Frais forum DD Douai : 20,18 €	654,26 €
Affranchissement et achat de timbres		198,11 €
Fournitures de bureau		281,47 €
Communication , publipostage		678,88 €
Etude Extramuros		10 700,00 €
Remboursement des frais de déplacement		861,78 €
Frais de déplacement abandonnés à l'association à titre de don		389,98 €
Etude de Thierry Janssoone pour cabinet conseil Extra-Muros		2 338,00 €
Total des dépenses		16 616,83 €

Résultat de l'exercice 2011 :	Excédent de 1767,04 €
--------------------------------------	------------------------------

Avoir précédent au 31 décembre 2010 sur les comptes bancaires au crédit coopératif.	7 082,41 €
Résultat de l'exercice 2011	1 767,04 €
Avoir constaté au 31 décembre 2011	8 849,45 €

Répartition de l'avoir au 31 décembre 2011

compte bancaire n° 21028369604 au crédit coopératif	2 672,62 €
compte sur livret Codevair n°87610567254 au crédit coopératif.	5 676,83 €
Parts sociales Enercoop	500,00 €
Total	8 849,45 €